

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

nom et prénom(s)

né(e) le

à

département

certifie, sur l'honneur,

être célibataire ne pas être remarié (e) être domicilié(e) à

résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de

depuis le

jusqu'au

Preuve du domicile ou de la résidence :

Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition Quittance de loyer Quittance d'assurance du logement

Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone Autre :

A

, le

Signature

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.